

Val infos

Février à mai 2025 - N°31



Culture

l'Agenda 2025

Environnement

Frelons asiatiques

Affaires sociales

Les ateliers numériques

Zoom sur... La cabane aux enfants

www.valdulayon.fr





La commune sommaire

Le mot du Maire	p.3
L'essentiel des comptes-rendus des conseils municipaux	p.4-7
Zoom sur : la Cabane aux enfants	p.8-9
Les commissions municipales	p.10-18
L'info locale	p.19
Les associations	p.20-29
État civil 2024	p. 30
L'agenda	p.31

Ci-joint dans ce bulletin le plan de la commune Val du Layon financé par les annonceurs : commerçants, artisans et vignerons de Val du Layon. Merci à chacun d'eux pour leur partenariat et leur générosité.

Directrice de publication : Sandrine BELLEUT

Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val-du-Layon

Photo de couverture : la cabane aux enfants - Janvier 2025

Mise en page : Service Communication Mairie - Impression : SETIG Imprimeur - Asi Prod

Crédits photos : Commune Val-du-Layon - Associations - Freepik

«La rédaction précise que les articles des associations sont édités dans leur intégralité et que leur contenu reste sous la responsabilité de leurs auteurs»

Mot du Maire

Le mot du mandat après 5 ans : CRISE... Crise sanitaire, crise sociale, crise mondiale, crise agricole et crise politique et qui, à ce jour, engendre pour nos collectivités l'absence de vote de Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2025. Les collectivités doivent pourtant construire leur budget. Les incertitudes nous amèneront probablement à faire des choix difficiles et être encore plus prudents que les années précédentes.

Et pourtant, localement, le conseil municipal vote un budget équilibré tous les ans, les élus travaillent ensemble malgré leurs différences. Val du Layon a cette richesse à laquelle je tiens tout particulièrement : une équipe sans étiquette et des profils très diversifiés. Pour autant, et malgré parfois des désaccords, nous construisons ensemble, malgré les différences, nous avançons ensemble.

Dans cette grisaille ambiante, tant climatique que morale, merci à la lumière qu'apportent les associations porteuses de liens par leur engagement ; merci à ceux qui tendent une main vers les plus fragiles pour apporter un peu de chaleur humaine ; merci à ceux qui se battent pour vivre, ce sont des sentiments d'admiration et d'humilité que vous nous offrez.

Écouter, s'enrichir de l'autre, maintenir le lien, porter attention, ne pas juger la différence : toutes ces valeurs se perdent dans les sphères nationales et c'est fort dommage !

Notre commune continue à se dessiner avec l'ouverture du pôle enfance de St-Lambert-du-Lattay en janvier, ainsi que trois espaces partagés de qualité, contrôlés sur le plan bâimentaire et accessibles PMR : l'espace jeunesse de St-Aubin-de-Luigné, la salle du 2^{ème} étage à la cabane aux enfants de St-Lambert-du-Lattay, le Coup de pouce à St-Lambert-du-Lattay qui sera partagé entre la jeunesse et les associations. Le schéma de mobilité sera finalisé en début d'année. Un sanitaire public automatique accessible PMR va voir le jour à l'espace Layon de St-Aubin-de-Luigné. Nous avançons vers le projet de Centre d'Incendie et de Secours (CIS) commun avec Beaulieu-sur-Layon et St-Lambert-du-Lattay. Nos pompiers volontaires des deux centres s'engagent également vers ce projet permettant au Département d'atteindre une meilleure couverture opérationnelle dans le cadre de son Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR). Le site a été choisi à l'emplacement des anciennes caves de la Loire à Beaulieu-sur-Layon. Il reste toutefois le mode de financement à clarifier. En effet, est-ce aux communes porteuses du projet de financer un centre de secours protégeant bien au-delà des frontières de ces mêmes communes ?

Concernant l'église de St-Aubin-de-Luigné, le cabinet ARCHITRAV a été sollicité fin 2024 sur la pertinence de fermer l'église au public. Et la réponse qui m'a été donnée est celle-ci : « *au vu des désordres constatés et des relevés établis, il nous semble que les conclusions visant à la fermeture de l'édifice soient excessives. Certes, des désordres et la vétusté de certains ouvrages peuvent conduire à une évolution des pathologies mais pas à une échelle de temps aussi courte...* »

Il nous faut cependant sécuriser l'extérieur et l'intérieur du cœur en éloignant le public des façades. Il nous semble donc envisageable de réutiliser cette église. Nous allons nous rapprocher du cabinet pour étudier plus finement cette réouverture tout en sachant qu'il nous faudra prévoir quelques réparations de toiture et procéder à un nettoyage de fond de l'intérieur. La réouverture ne sera donc pas immédiate.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a démarré, après la phase diagnostic, nous allons entamer le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce travail long va permettre de réanimer Val du Layon dans un aménagement du territoire conforme aux lois et textes prescriptifs. Nous avons engagé depuis plusieurs années la participation citoyenne à plusieurs niveaux. Le PLU et l'aménagement de la rue du Canal de Monsieur n'échapperont pas à ce principe auquel nous tenons.



Continuons à être fier de notre territoire rural et de l'enrichir de nos liens tissés. Continuons à porter attention à chacun sans distinction. Continuons à mettre du sens derrière chaque mot et à construire ensemble.

« *Une pluie légère et l'herbe reverdit. De même nos perspectives s'éclairent sous l'influx de pensées meilleures* » (Henri-David THOREAU).

Je vous souhaite à tous et chacun le socle essentiel : une bonne santé, de bénéficier de cette petite pluie dans vos jardins personnels et professionnels portant ainsi chacun de vos projets vers l'élosion d'une fleur de printemps. Je vous souhaite de continuer à rêver : ne pas rêver, c'est refuser de croire à l'innovation et au renouveau.

Belle année 2025 à tous !

Sandrine BELLEUT
Maire de Val du Layon

EDITO

L'essentiel des Conseils Municipaux OCTOBRE 2024

■ PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES CONCERNANT L'INTERCOMMUNALITÉ

Le 21 septembre 2023, la chambre régionale des comptes (CRC) a informé le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance de l'ouverture d'un contrôle des comptes et de la gestion de la CCLLA portant sur les exercices budgétaires 2017/2022.

Le contrôle s'est donc déroulé de septembre à décembre 2023 et portait sur les comptes et la gestion de la CCLLA mais également sur l'évaluation de la politique petite enfance, donnant lieu à deux rapports distincts. Concernant le contrôle organique, quatre axes ont donné lieu à un contrôle renforcé : la commande publique, les systèmes d'information, les ressources humaines et les services communs techniques.

S'agissant du rapport organique, il est présenté en séance en faisant état tout d'abord d'un rapport globalement positif, notamment sur les sujets suivants :

- la qualité de la stratégie de territoire,
- une gouvernance institutionnelle de qualité,
- la dynamique orientée vers l'amélioration continue de la performance et de la qualité des process.
- Aucune obligation de faire ne résulte du rapport mais la chambre formule 5 recommandations :
- Favoriser la mise en place d'un plan local d'urbanisme intercommunal,
- Appliquer les dispositions du code de la commande publique, notamment son article L.3, permettant de garantir le respect des règles de publicité et de mise en concurrence, s'agissant des achats de carburants, des prestations d'entretien et de réparation des véhicules et matériels roulants, des achats de petites fournitures,
- Évaluer de manière sincère les dépenses budgétaires d'investissement conformément à l'article L.1612-4 du CGCT,

- Procéder d'ici la clôture de l'exercice 2025 à l'inventaire physique du patrimoine de la communauté de communes. Les travaux sont engagés en collaboration étroite avec les services de la Trésorerie,
- Respecter les règles de provisionnement au titre de l'instruction budgétaire et comptable M 57.

En matière de petite enfance, la chambre pointe le besoin de clarification de la stratégie dans la perspective d'évolution de la demande dans les années à venir et formule une recommandation : définir avant le 1^{er} janvier 2025 les objectifs et les budgets de la politique petite enfance.

Le Conseil Municipal prend acte.

■ MOBILITÉS – POINT D'ÉTAPE SUR LE SCHÉMA DE MOBILITÉS

Il est présenté les grandes étapes qui ont amené à travailler sous forme de participation citoyenne (atelier public et COPIL ouvert aux habitants), la réflexion sur le schéma de mobilités et le contexte législatif associé, puisque c'est un outil obligatoire à intégrer au PLU. Le grand principe d'un schéma est de défendre un intérêt général (et non personnel) et il doit pouvoir se raccorder aux autres schémas (CCLLA et département). Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet (souhait de le valider en début d'année 2025). Des phases de test seront à organiser sur une période minimum de trois mois avant sa validation définitive, et peut-être sur plusieurs périodes de l'année (notamment en raison du passage des engins agricoles où des variantes pourraient être à apporter) et l'avis technique de l'ATD et de la CCLLA sera demandé au préalable.

Ce schéma devra également tenir compte des fournisseurs, de l'avis des pompiers et de certains services (collecte des déchets, services postaux). Un comptage des véhicules peut être aussi pertinent à prévoir. Les cartes sont présentées en séance (un cabinet va être mandaté pour réaliser un outil plus visuel et pédagogique : 5.000 euros inscrits au budget). Des portions de voie à sens unique sur des secteurs spécifiques, des zones dites de rencontre (priorité aux plus petits), des voies exclusivement cyclables (sauf pour les riverains – propriétaires de maison et/ou de terrains), des zones de surélévation (avec zone 30) sont ainsi évoquées. Un focus particulier est fait sur le cas de la rue du canal de Monsieur (SA) : la gestion des eaux pluviales et du stationnement sera un point important à prendre en compte. Enfin, l'axe St Aubin/St Lambert sera traité différemment (proposition à 50 km/h – orienter les voitures vers la D106 – voie partagée). Un autre point évoqué concerne la sécurisation de ce schéma sur les voies arrivant sur les routes départementales où la sécurisation devra être étudiée avec le département. Enfin, il est rappelé qu'un schéma est évolutif et que les aménagements seront à chiffrer d'une part (avec les services communautaires et départementaux) et qu'ils feront l'objet d'un plan pluriannuel d'investissement (planification et priorisation).

En conclusion, après échange avec les membres du conseil, il n'est pas fait d'objection à ce stade : la démarche va donc se poursuivre et le schéma devra faire l'objet d'un vote par le conseil.

■ RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

La commune va devoir réaliser le recensement de la population qui se déroulera sur la période du 15 janvier au 16 février 2025. Pour ce faire, en lien avec les services de l'INSEE, six agents doivent être recrutés et répartis sur six districts (deux St Aubin, quatre St Lambert) qui auront la charge de collecter

les informations (version papier ou internet, avec un objectif de 85% de réponses dématérialisées) : les annonces sont passées et les affiches posées (quelques CV déjà reçus). A savoir que la mission s'effectue surtout en fin d'après-midi et le samedi. Une délibération viendra fixer la rémunération des agents. Le travail de vérification des adresses est réalisé (plus de 1.600 foyers recensés), une tournée de reconnaissance par les agents sur le terrain viendra compléter ce travail pour prévoir des ajustements le cas échéant. Enfin, l'Etat verse une dotation pour réaliser le recensement, le reste à charge étant estimé à ce stade à environ 3.500 euros (à affiner).

CULTURE : FERMETURE DU MUSÉE

Considérant l'impact émotionnel que va produire la fermeture du musée pour certains habitants, Monsieur Rémi PÉZOT, Maire délégué de St-Lambert-du-Lattay, indique aux membres du conseil qu'il s'abstiendra lors du prochain conseil communautaire qui actera la fermeture. Pour autant, la commune s'est engagée depuis 2020 sur le sujet et défend une alternative.

Il est rappelé les obligations de la CCLLA envers la collection qui est inaliénable : le stockage et sa protection en lieu adapté est donc une priorité et le musée vacant pourrait accueillir un temps la collection. S'agissant de la réflexion sur la valorisation de la collection d'une manière différente, force est de constater que ce sujet n'est pas vraiment abordé en commission communautaire. Il sera donc indiqué à la CCLLA que la communication sur le sujet reste un peu légère (la piste d'un complexe hôtelier semble pourtant toujours d'actualités) et le manque de soutien des élus communautaires est un frein actuellement. Il est convenu également qu'il y a un paradoxe entre le fait de vouloir valoriser la collection (propriété de la CCLLA) et le fait que le poste dédié ne soit pas remplacé puisqu'il y a un départ. La commission CISV doit évoquer le devenir des terrains communaux, qui devront continuer à être entretenus, voire d'imaginer de poursuivre les animations en lien avec les vignes en place.

NOVEMBRE 2024

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Par délibération du 18 novembre 2021, le conseil communautaire engageait la procédure d'élaboration de son premier programme local de l'habitat (PLH), obligatoire pour les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30.000 habitants et comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

Le PLH est un document stratégique d'orientation, de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale. Il définit pour une durée au moins égale à six ans les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain, la mixité sociale, à améliorer les conditions d'accès au logement pour tous les habitants, en assurant entre les communes ou secteurs géographiques une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Au terme des différentes phases ayant permis le partage des enjeux, des orientations et du plan d'actions avec les communes, et les partenaires de l'habitat (services de l'Etat, Département, bailleurs sociaux, associations, habitants), la démarche trouve son aboutissement dans un document composé de trois parties

répondant à la réglementation du code de la construction et de l'habitation :

- Un diagnostic portant sur le fonctionnement des marchés du logement et sur la situation de l'hébergement (article R.302-1-1 du code de la construction et de l'habitation) ; incluant un volet analyse des gisements fonciers, du dispositif d'observation de l'habitat et du foncier
- Un document d'orientation comprenant l'énoncé des principes et objectifs du programme
- Un programme d'actions détaillé

Les orientations du PLH sont structurées autour de cinq axes :

- Promouvoir le développement d'une offre de logements adaptée aux besoins du territoire : 320 logements/an, développement de l'offre de logements sociaux et d'accession sociale (5 actions – 810.000 euros),
- Soutenir l'amélioration du parc de logements existants : rénovation énergétique, adaptation au vieillissement, OPAH RU (5 actions – 1.446.000 euros),
- Promouvoir un nouveau modèle de développement : stratégie foncière cohérente avec la zéro artificialisation nette, soutenir la revitalisation des centres-bourgs, promouvoir des formes urbaines plus denses (6 actions – 1.611.000 euros),
- Répondre aux besoins des ménages en difficulté d'accès au logement : jeunes, gens du voyage en cohérence avec le futur schéma départemental d'accueil et d'hébergement des gens du voyage, insertion, mise en place de la conférence Intercommunale du logement et les outils de gestion de la demande sociale locative (6 actions – 1.755.000 euros),
- Mettre en place la gouvernance et la communication de la politique habitat sur le territoire : observatoire de l'habitat et du foncier, pilotage du PLH, actions de communication (5 actions – 50.000 euros).

Le PLH a vocation à se décliner dans les plans locaux d'urbanisme qui se doivent d'être compatibles avec lui, et notamment sur les points suivants :

- L'objectif du nombre de logements par communes,
- L'objectif du nombre de logements sociaux par commune,
- L'objectif de densité moyenne des opérations par commune,
- L'actualisation des gisements fonciers,
- La définition de l'enveloppe foncière Habitat maximale par commune et l'enveloppe mutualisée Infrastructures de transport et réseaux d'utilité publique pour les projets en extension, permettant de traduire la trajectoire ZAN pour l'ensemble de l'EPCI comme prescrit par le SCoT,
- La localisation d'un terrain désigné pour l'accueil des populations de passage.

Conformément aux articles R.302-8 et suivants du code de la construction et de l'habitation, le projet arrêté du PLH est soumis, par le Président de la CC Loire Layon Aubance, aux communes membres et au Pôle Métropolitain Loire Angers en charge du schéma de cohérence territoriale (SCoT), qui ont un délai de deux mois pour donner un avis. Une nouvelle délibération communautaire sera alors prononcée au vu de ces avis, avant transmission au préfet qui le soumettra, dans un délai de deux mois, au comité régional de l'habitat et de l'hébergement. Le projet de PLH, éventuellement modifié, sera ensuite soumis pour approbation au conseil communautaire.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au programme local de l'habitat 2025-2030 avec les 4 documents qui le composent (diagnostic, atlas, orientations, programme d'actions).

PATRIMOINE – RESTITUTION DE BIENS

Conformément à l'article L.1321-1 du CGCT, le transfert de compétences entraîne le transfert à l'EPCI des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice ainsi que de l'ensemble des droits et obligations qui y sont attachés, actés par des procès-verbaux établis contradictoirement entre la commune antérieurement compétente et l'EPCI. Et, en cas de retrait desdites compétences, conformément à l'article L.5211-25-1 du CGCT :

1° - Les biens meubles et immeubles mis à la disposition de l'établissement bénéficiaire du transfert de compétences sont restitués aux communes antérieurement compétentes et réintégrés dans leur patrimoine pour leur valeur nette comptable, avec les adjonctions effectuées sur ces biens liquidées sur les mêmes bases. Le solde de l'encours de la dette transférée afférente à ces biens est également restitué à la commune propriétaire,

2° - Les biens meubles et immeubles acquis ou réalisés postérieurement au transfert de compétences sont répartis entre les communes qui reprennent la compétence ou entre la commune qui se retire de l'établissement public de coopération intercommunale et l'établissement. Avec la fusion des trois communautés de communes Loire Aubance, Loire Layon et Coteaux du Layon, l'harmonisation des compétences en 2019, puis la restitution des équipements sportifs à l'exception de la piscine de Thouarcé en 2023, les mises à jour de l'actif et les procès-verbaux de restitutions des biens associés à ces compétences n'ont pas été réalisés.

Certains transferts de compétences antérieurs à 2017 s'étaient accompagnés de procès-verbaux de mise à disposition des biens des communes au bénéfice des anciennes communauté de communes. Depuis les transferts et détransferts n'ont pas donné lieu à l'établissement de procès-verbaux de fin de mise à disposition.

Il convient donc d'acter le transfert en pleine propriété des biens associés aux compétences restituées aux communes depuis 2017 et les mises à jour de l'actif de la CCLLA et des communes en découlant, par délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés et par l'établissement de procès-verbaux correspondants.

De plus, il est convenu que ces transferts n'entraineront pas celui des emprunts associés aux bâtiments rendus. Enfin, le procès-verbal pourra faire l'objet d'avenants, en cas de découverte de biens, au sein des inventaires, non signalés par inadvertance lors de leur élaboration initiale. S'agissant de la commune de Val du Layon, les biens suivants sont concernés :

- Le moulin Guérin,
- Le bac à chaines,
- La passerelle du Layon,
- Le local de l'alambic,
- Le lavoir et ses travaux,
- 3 statues du côteau des martyrs,
- Le pont Barré, pour sa section sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer le procès-verbal de transfert de biens en pleine propriété et tout autre document nécessaire à sa bonne réalisation.

AFFAIRES SOCIALES – CTG – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La convention territoriale globale (CTG), signée en 2020, arrivant à échéance au 31 décembre 2024, doit de fait être

renouvelée. Ce partenariat signé entre la CCLLA, le SIRSG, les communes et la CAF vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire, pour permettre de :

- construire un projet social de territoire autour d'objectifs partagés,
- adapter les actions aux réalités du territoire,
- structurer les partenariats et disposer d'une vision globale et décloisonnée,
- valoriser les actions locales,
- faciliter la prise de décision et fixer un cap,
- développer une offre de service répondant aux besoins des familles.

Ce cadre de référence se définit sur des champs d'intervention communs, à savoir : petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, logement et cadre de vie, animation de la vie sociale, accès aux droits et aux services. La CTG permet de :

- rendre plus visibles les actions avec la construction d'un projet global,
- enforcer le travail en transversalité et les coopérations entre les différents acteurs,
- s'appuyer sur les dynamiques et encourager l'innovation sociale,
- impulser une dynamique territoriale durable,
- percevoir les subventions de fonctionnement de la CAF

Le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer le renouvellement de la CTG pour la période 2025-2029, permettant à la commune de poursuivre la coopération sur le territoire et aux gestionnaires de bénéficier des financements CAF.

DÉCEMBRE 2024

AMÉNAGEMENT – PLACE LINKEBEEK – ORIENTATIONS

Pour rappel du contexte, un groupe de travail (GT) a été créé pour mener la réflexion quant aux orientations à proposer pour aménager la place Linkebeek et ses alentours, en tenant compte de l'offre économique. Le sujet a été présenté en commission VBEDDA et les avis sont partagés, raison pour laquelle il est souhaité évoquer ce projet en séance plénière du conseil.

Il est ainsi présenté l'historique de ce projet qui a démarré bien avant 2020, avec l'étude « Cœur de village ». In fine, la commune dispose de plusieurs études, est accompagnée par le conseil départemental au besoin et plusieurs scénarios sont présentés.

Il est proposé au conseil de débattre quant aux suites à donner à ce projet : lancement de nouvelles études ? mise en veille du projet ? programmation minimaliste pour les bâtiments ?

Il convient de reconnaître qu'une telle opération d'aménagement est très coûteuse et qu'elle se réalise sur plusieurs années (au moins 1 mandat). A ce stade, les projets en cours et notamment ceux portés par la CCLLA sont beaucoup plus coûteux qu'annoncés initialement (Travaux séparatifs EU/EP, Aménagement de la rue du canal Monsieur) et ne sont pas tous éligibles à des financements. Le montage financier sera primordial car il concerne au moins 3 budgets (CCLLA-PPI Voirie, budget principal et budget Bâtiments commerciaux – BAT COM). S'agissant du budget BAT COM, le fonds de roulement ne permet pas d'envisager des travaux conséquents. A savoir également que sur la partie financière et les études réalisées, les couts estimés semblent sous-évalués (1.350 euros/m² au plus fort) dans le contexte actuel, même si le projet consiste à

livrer des cellules commerciales vides. Et ce dernier sujet n'est pas sans poser de problèmes car il est impératif que les commerçants concernés soient rencontrés pour présenter les hypothèses de travail : en effet, les commerçants devront également investir pour aménager les cellules.

Il est rappelé également que trois terrains ont fait l'objet de préemption (boulangerie, terrain NEAU, maison RENOU), laquelle engage juridiquement la collectivité à réaliser le projet pour lequel chaque terrain a été acquis, et ce, dans un certain délai.

La priorité semble être partagée unanimement, à savoir apporter des réponses aux commerçants et notamment pour le gérant de la supérette car l'état vieillissant du bâtiment va nécessiter de gros travaux de réparations dans les prochaines années (en particulier la toiture) : il est possible de réaliser des travaux en site occupé mais cela doit s'organiser avec le gérant. Pour le volet économique, la commune pourrait également faire appel à ALTER ECO pour accompagner la commune dans le montage de projet.

Après de nombreux échanges, les orientations suivantes sont arrêtées :

- Maison Renou : proposition de création d'un mini-centre commercial (avec boulangerie et supérette), local SDF, logement en R+1 à vocation sociale ;
- Terrain Neau : implantation de logements séniors ;
- Espace actuel de la boulangerie / supérette : revente à un bailleur social ;
- Maison médicale : suppression pour donner de l'espace à la future place et permettre la création d'un espace convivial social végétalisé ;
- Place : réflexion dans un autre temps.

Pour ce faire, il est impératif cependant d'être accompagné par un économiste (se rapprocher de ALTER et la CCLLA). Quant à la CCI et le CAUE, les propositions d'études ne seront pas retenues, en particulier pour le CAUE dont l'objectif était de donner une vision globale du projet.

S'agissant de la place Linkebeek, du marquage au sol est prévu courant 2025 pour matérialiser le stationnement. Et il serait pertinent de voir à recréer l'arrêt de bus à la salle Marylise puisqu'il est constaté que la place actuelle sert de plus en plus de stationnement pour les personnes prenant le bus ou faisant du covoiturage.

■ ANIMAUX ERRANTS – CONVENTION SPAAS

La société protectrice des animaux autonome de Maine et Loire (SPAAS) – association d'utilité publique – avait fait savoir aux communes hors agglomération d'Angers qu'elle ne serait plus en mesure d'assurer son rôle de fourrière à compter de avril 2025, à la demande de la ville d'Angers.

Pour autant, la SPAAS avait également indiqué qu'elle proposerait de nouvelles dispositions pour assurer son rôle de refuge et accueillir les chiens et chats, à l'issue d'un délai franc de 8 jours ouvrés. Il est ainsi proposé au conseil de prendre connaissance du projet de convention ci-joint pour assurer cette mission d'accueil. Le Conseil Municipal valide le projet de convention

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Insee
en partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2025

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus
Q. le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES FINANCIÈRES

Zoom sur... la Cabane aux enfants

Face à l'arrivée massive de nouvelles familles sur St Lambert-du-Lattay, depuis de nombreuses années, et en l'absence de structure adaptée en ALSH et accueil périscolaire, la commune a pris la décision en 2019 de transformer une partie de l'ancien EHPAD en pôle enfance qui ouvrira enfin ses portes en janvier 2025. Il accueillera 137 enfants sur les différents temps d'accueil ainsi que les bureaux de l'ensemble des services enfance-jeunesse. C'est un bâtiment sobre mais résilient sur le plan énergétique qui voit donc le jour après de longues années.

Comment est né le projet de ce pôle d'enfance, en quoi consiste-t-il ?

En 2015, un an avant la création de Val-du-Layon, nous avons eu des échanges entre élus des deux communes déléguées pour imaginer notre nouvelle commune. Nous avons découvert qu'à St-Lambert-du-Lattay, après quatre vagues de nouveaux lotissements, engendrant l'arrivée de jeunes enfants et de familles, les structures d'accueil n'étaient déjà plus adaptées. En 2019, l'association qui gérait la maison de retraite nous a signalé qu'elle ne pouvait pas supporter les coûts de rénovation. Elle nous a proposé d'acheter le bâtiment. Nous avons décidé d'utiliser 1.460 mètres carrés pour en faire un pôle d'enfance, sur un total de 2.670 mètres carrés de surface.

Le rez-de-chaussée accueille les maternelles, le premier étage est dédié aux élémentaires. Vous y retrouvez également les bureaux des référentes périscolaires, restauration scolaire et la jeunesse. Le second étage est réservé aux bureaux de la direction et de l'administration. Une grande salle est aussi prévue pour accueillir les associations.

Fin 2019, avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), nous faisons le choix du cabinet d'architecture, Cub Marchand.

En 2020, début de mandat, le projet démarrait, mais en pleine crise sanitaire, dans un contexte compliqué pour les réunions, associé à une explosion des coûts des matériaux et des lots du marché public peu fructueux, voire infructueux (5 consultations ont été nécessaires sur plusieurs lots).

Les travaux ont démarré en octobre 2022 par une longue phase de désamiantage. Nous avons fait le choix d'épurer toute trace d'amiante. Seules deux petites parties sur les 1.460 m² ne pouvaient être traitées et ont donc été totalement encapsulées. Nous n'avions toujours pas de

réponse d'entreprises sur le lot couverture malgré deux relances à ce moment-là.

Comment avez-vous conçu et mis en œuvre le projet ?

Notre objectif n'était pas de faire un espace clinquant, mais de garder la structure qui était bonne, la désoser complètement de l'intérieur et de tout rénover, isolation, chaufferie, plomberie, électricité. Il nous a fallu trouver un maximum de subventions afin d'éviter à la commune un trop lourd investissement. Le projet s'élève à 2.483 523 millions d'euros (HT), dont 1.994 millions d'euros (HT) purement liés aux travaux sur le bâti intérieur déconstruction et désamiantage inclus.

PLAN DE FINANCEMENT

OPÉRATION : Restructuration de la maison de retraite - Nouveau Pôle enfance

Site : Saint Lambert du Lattay

Postes de dépenses		Participations financières	
Intitulé	HT	Organismes	HT
Acquisition Bâtiment	167 419 €	DETIR 2019 (notifié)	225 000 € 9,00%
Etude de faisabilité	7 724 €	DSE 2022 (notifié)	200 000 € 8,05%
Audit énergétique	602 €	Région (notifié)	54 350 € 2,19%
Assistance Maîtrise d'ouvrage	2 500 €	CAF (notifié)	300 000 € 12,08%
Consultation MDE	987 €	SEM1 (notifié)	124 000 € 4,93%
MOS (9%)	154 569 €	ACADEM (notifié)	15 680 € 0,63%
SPS - CT (0,6+1,7%)	11 167 €	LEADER (notifié)	61 180 € 2,46%
Etude complémentaire - Diagnostic	28 458 €		
Annonces Travaux	3 437 €		
Lot 1 - Aménagement extérieur (Terrassement / VRD / Clôture)	79 400 €		
Lot 2 - Déconstruction - Désamiantage	105 162 €		
Travaux intérieurs	1 888 767 €		
Télécom / Numérique	3 928 €		
Aménagement hors site	22 142 €	Emprunt Edurenov - notifié	500 000 € 20,13%
Réseaux	7 261 €	Emprunt CAF - notifié	250 000 € 10,07%
Total HT	2 483 523 €	Autofinancement	753 313 € 30,33%
		Total HT	2 483 523 € 100%



Scanner le QR Code pour télécharger
le plan de financement complet

À Val du Layon, le 17 décembre 2024
Certifié exact et sincère

Sandrine BELLEUT, Maire

La commune finance à hauteur de 30% sur son fond de roulement et nous avons reçu près d'un million de subventions. Nous avons fait deux emprunts, un auprès de la Banque des Territoires pour 500 000€, par le programme EduRénov, et un autre également auprès de la CAF pour 250 000€ à taux zéro.

Si nous regardons les ratios et celui du coût au m² des travaux intérieurs, nous annonçons 1.366€ HT/m² en rénovation et 1.700€ HT/m² en comptant toute l'opération (voir plan de financement). Force est de constater que la rénovation n'est pas tant ce que l'on entend trop souvent : couteuse ! À ce jour, c'est un schéma qu'il nous faudra tous utiliser dans le cadre du ZAN (Zéro Artificialisation Net) : la commune souhaitait donner l'exemple en réhabilitant. »

Depuis le début d'année 2022, c'est une réunion de chantier toutes les semaines à laquelle il faut impérativement être présent. Nous avons dû également réajuster le projet selon la réglementation d'accueil des jeunes enfants. En effet, entre le moment de la consultation et le démarrage du projet, les effectifs avaient évolué de manière significative. Comme tout projet, à notre époque, il faut aussi faire attention à regarder ce qu'il va se passer dans un futur proche ou lointain pour éviter que le bâtiment ne soit obsolète à peine quelques années après sa rénovation. Certains espaces pourront être réversibles et il reste quelques 150m² encore disponibles. Cet espace est au 2ème étage, désossé de l'intérieur, seules les fenêtres ont été changées et le sol couvert d'isolant.

Comme évoqué dans un précédent article, un problème structurel nous a permis de faire émerger un espace partagé de 70m² à destination des équipes en journée mais aussi des associations en dehors des temps d'activité des services enfance-jeunesse. C'est une démarche annoncée que de réduire le nombre de bâtiments communaux et de garder l'essentiel en proposant des espaces entretenus, contrôlés et surtout partagés !

Quelles sont les spécificités du projet en matière d'économie d'énergie ?

L'objectif était de rendre ce bâtiment plus résilient en matière de consommation énergétique. L'époque nous l'impose ! Cela passe par l'installation d'une chaudière à pellets, des éclairages LED, automatiques autant que possible dans les espaces communs, mais aussi un travail sur l'impact solaire, avec des casquettes de protection selon l'orientation des salles. Nous connaissons les risques sonores dans ce type de lieu accueillant du jeune public, il y a eu un gros travail sur le phonique, avec des sols souples et des panneaux au mur et au plafond.

Depuis de nombreuses années, nous connaissons l'attente forte des familles qui devaient courir entre plusieurs sites pour déposer leurs enfants.



Et les enfants le sont tout autant sans nul doute. Les habitants sont maintenant impatients de découvrir ce pôle enfance annoncé et tant attendu. Les agents se sont installés en décembre 2024 pour préparer les locaux, les enfants ont choisi le nom du bâtiment avec un vote officiel : ce sera la "Cabane aux enfants".

C'est avec plaisir que nous vous annonçons deux temps forts au printemps 2025 : une inauguration officielle permettant de remercier l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers et un temps de découverte des lieux pour les familles, le samedi 24 mai de 9h30 à 12h30. Nous vous y attendons nombreux !



Asej

Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU



Concours de décoration de portes

Le mercredi 18 décembre dernier, les enfants du groupe « Les Citoyens de Demain » sont passés juger les décorations de Noël des habitants dans les deux villages.

Les matériaux utilisés, la créativité, l'originalité, l'esprit de Noël sont évalués de 1 à 5 avec des points « coup de cœur ». Une quarantaine de maisons ont reçu une note, six d'entre elles ont pu recevoir un lot.

Merci à Tom, Gabriel, Solenne, Rose, Léa, Louane, Léna, Antonin, Lenny, Florentine, Juliette, Isaac et Louise d'avoir donné tout un après-midi pour faire le tour des villages. Merci à tous les Layonvalois qui ont participé à ce second concours.

Nous vous espérons encore plus nombreux l'année prochaine.

Les gagnants en images.

St-Aubin-de-Luigné :

M. et Mme TREMELO, Porte d'Or, M. et Mme ROUX, Porte d'Argent et M. et Mme CAËL, Porte de Bronze



CCAS

St-Lambert-du-Lattay :

M. et Mme BESSON, Porte d'Or, M. et Mme GARREAU, Porte d'Argent et Mme MANCEAU, Porte de Bronze





Si vous avez plus de 75 ans, le CCAS et les élus ont le plaisir de vous inviter au repas de la nouvelle année ! Rendez-vous dimanche 09 février 2025, à 12h, salle de l'Amicale Laique à St-Aubin-de-Luigné.

Coups de pouce numériques : programme du 1^{er} semestre 2025

Léa FOUQUET, nouvelle conseillère numérique pour notre secteur et agent de la CCLLA est en charge du développement des ateliers numériques, de l'accès aux droits.

Elle est à disposition des collectivités pour animer et coordonner toutes les actions sur notre territoire et pour accompagner la population qui rencontre des difficultés à comprendre et à utiliser ces nouveaux outils.



Vous rencontrez des difficultés avec le numérique ?

Vous avez besoin de plus d'autonomie dans l'utilisation de vos outils numériques au quotidien ?

Une conseillère numérique de la CCLLA vous accompagne gratuitement !

Venez la rencontrer à la salle Coin d'hyrôme avec ou sans rendez-vous

les mardis de 14h à 17h

21 Janv - 11, 18 Fév - 4 - 18 Mar,
8-15 Avr - 13, 27 Mai - 10 - 24 Juin

■ Installer et utiliser des applications sur smartphone & tablette ?	■ Acheter et vendre en ligne ?
■ Apprendre à naviguer sur Internet ?	■ Se familiariser avec les équipements numériques ?
■ Créer, gérer, télécharger et envoyer des médias ?	■ Apprendre à envoyer et à gérer ses mails ?

Salle Coin d'hyrôme à coté de la mairie
Merci de me contacter au 06.82.06.34.61

Pour prendre rdv : mediation.numérique@loirelayonaubance.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEILLER NUMÉRIQUE



Les ateliers numériques de Saint-Aubin-de-Luigné
Espace jeunesse - 14h à 16h

- 14 & 28 Janvier : Transférer, classer, retrouver ses photos (drive, google photos, icloud)
- 4 & 25 Février : Echanger avec ses proches
- 11 & 25 Mars : découvrir, installer des applications
- 1er & 22 Avril : Découvrir Canva
- 6 & 20 Mai : Café numérique : un temps convivial pour répondre à vos questions et suggestions
- 3 & 17 Juin : Les bonnes pratiques, se protéger, repérer les arnaques

Vous avez besoin de plus d'autonomie dans l'utilisation de vos outils numériques (ordinateur, tablette, téléphone...) au quotidien. Venez rencontrer la conseillère numérique Loire Layon Aubance lors de permanences ou sur rendez-vous. Service gratuit et ouvert à tous !

Permanences de Saint-Lambert-du-Lattay à la mairie de 14h à 17h

- 7 & 21 Janv
- 11 & 18 Fév
- 4 & 18 Mars
- 8 & 15 Avril
- 13 & 27 Mai
- 10 & 24 Juin

lieux susceptibles de changer en cours d'année.

Ces ateliers et permanences s'adressent à tous les habitants du territoire de la communauté de communes. D'autres dates sont prévues à Denée, Mozé-sur-Louet, Rochefort-sur-Loire. Renseignements auprès de votre mairie.

SUR INSCRIPTION À LA MAIRIE :
02.41.78.30.46

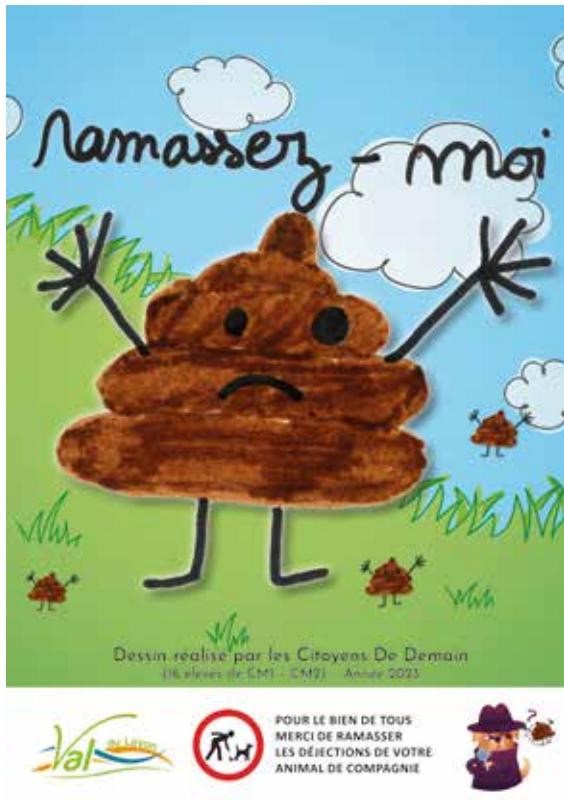
Asej

Affaires Sociales Enfance Jeunesse

Adjoints : Céline OGER - Rémi PEZOT

Membres de la commission : Marie-Dominique BERNARD, Franck LANNUZEL, Fabienne PASQUIER, Luce PETITEAU, Yann THIBAUDEAU

C'est beau, une commune fleurie ! N'est-ce pas ?



On oublie parfois que cela demande de l'entretien, que les agents espaces verts mettent les mains dans les massifs pour tailler, planter, désherber, qu'ils tondent la pelouse et utilisent la débroussailluse...

C'est agréable, un village où il fait bon flâner ! N'est-ce pas ? ... sauf lorsqu'on doit slalomer entre les excréments...

Les massifs et espaces enherbés sont de plus en plus confondus avec des aires de déjections canines. Les enfants qui font le trajet vers leur école en sont tributaires. Nos Citoyens de demain ont donc réalisé le panneau ci-contre que vous rencontrerez lors de vos balades.

Les personnes ayant la garde d'un chien doivent s'assurer que leur animal ne porte pas atteinte à la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique.

Les chiens doivent donc être tenus en laisse, et pour les chiens dangereux, il est obligatoire de les museler. Les propriétaires de chiens doivent également veiller à ce que leur animal n'accède pas aux parcs pour enfants, cimetières, espaces verts et équipements sportifs de Val du Layon. De plus, chaque propriétaire doit se munir de tout moyen pour ramasser les crottes de son chien, celui-ci ne pouvant le faire tout seul !....C'est un geste citoyen, respectueux d'autrui !....

Par ailleurs, il a été constaté la présence récurrente de chiens errants sur le territoire de la commune, ce qui constitue un risque d'accident. Nous vous rappelons que tout animal en divagation est susceptible d'être conduit au chenil et que les frais seront à la charge du propriétaire.

Soyons vigilants les uns envers les autres, rappelons les bonnes consignes, les bons gestes à mettre en œuvre pour le bien vivre ensemble.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE Bientôt 16 ans ! pensez au recensement

A l'âge de 16 ans, il est obligatoire de se faire recenser.

De ce fait, vous avez 3 mois pour vous faire recenser auprès de votre mairie.

Les documents nécessaires : justificatif d'identité valide (carte d'identité ou passeport), livret de famille et un justificatif de domicile.

Si vous vivez à l'étranger : c'est également obligatoire, veuillez contacter votre consulat.

Si vous avez perdu votre attestation : vous pouvez demander une attestation de situation administrative (CSNI) à votre centre de service national et de la jeunesse (CSNJ).

Une fois recensé, vous êtes d'office inscrit sur les listes électorales et convoqué à la JDC.



CisV Culture Information Sport & Vie locale

Adjoints : Sylvie CADY (Maire déléguée de St-Aubin-de-Luigné) - Jean-Pierre NOBLET

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Yann BOISSEL, Jean-Raymond MENARD, Frédéric PATARIN, Sophie ROUSSEAU

Rappel des activités culturelles pour l'année 2025

► 8 mars

En partenariat avec les associations de chasse et 3R d'Anjou, **Nettoyons ensemble Val du Layon** se déroulera le samedi 8 mars 2025 en matinée sur les deux communes déléguées.

Rendez-vous 9h30 à l'île aux enfants, place de la gare à St-Aubin-de-Luigné et à la mairie de St-Lambert-du-Lattay.



► 16 mars



Le concert annuel proposé par la commission Culture se déroulera le **dimanche 16 mars dans l'église de St-Lambert-du-Lattay**.

Christian FOULONNEAU à la tête de ses chorales "Contrepoin" de Saumur, et "Le Grenier Lyrique Angevin", proposera des œuvres de Haydn et Mozart avec 70 choristes, un ensemble instrumental et 4 solistes.

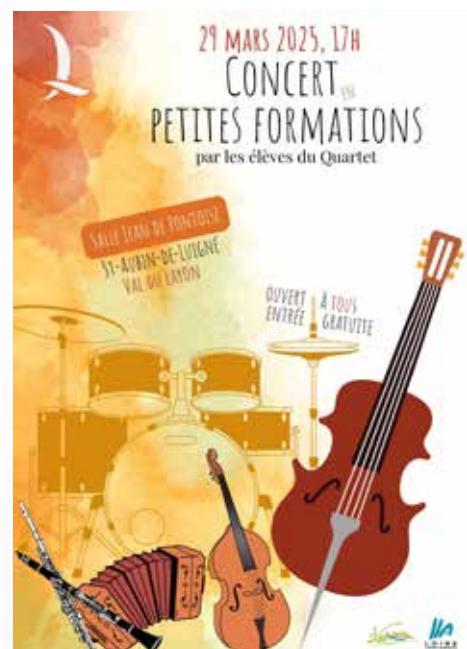
► 20-21 mars



Le Printemps des Poètes organisé au niveau national par le ministère de la Culture est proposé les 20 et 21 mars aux 4 écoles de Val du Layon : atelier d'écriture poétique, techniques théâtrales et spectacle le samedi 22 mars 17h salle Jean de Pontoise à St-Aubin-de-Luigné.

► 29 mars

L'école de musique "Le Quartet" propose un concert le samedi 29 mars à 17h dans la salle Jean de Pontoise à St-Aubin-de-Luigné. Avec la participation des élèves-flûtistes, violonistes et violoncellistes.



► 17 mai



À St-Aubin-de-Luigné, Villages en Scène propose Sama Leï, aventure poétique et intuitive, née de la création en 2022 de la Fausse Compagnie, le samedi 17 mai, à 9h30. La Fausse Compagnie est un trio de musiciens aux improbables instruments à cordes et à pavillons. Nous vous invitons à vivre cette aventure le matin au pied d'un arbre au bord du Layon. Nous terminerons la représentation par un petit déjeuner sur place.

► 24 mai

Le Grand Défi de la Biodiversité est programmé le samedi 24 mai au parc Ludovic Piard de St-Lambert-du-Lattay organisé par la CCLLA et le CPIE.



► 19 juillet au 10 août

Le Salon Estival de Peinture se déroulera sur trois semaines pour la 24^{ème} édition du samedi 19 juillet au dimanche 10 août.



Bibliothèque & Médiathèque

Retour sur la fin de l'année 2024...

EN OCTOBRE

Soirée jeux de société octobre

Organisée par la bibliothèque de St-Aubin et animée par la toujours très "professionnelle" association "Histoires de jouer", elle fait de nouveaux adeptes qui n'hésitent pas à se déplacer des communes environnantes pour passer un moment ludique et convivial.



Atelier poterie "Histoire à modeler"

Financé et organisé par le Rézokili et la bibliothèque de St-Aubin, et animé par Hugo de la Maison du Potier, cet atelier a remporté un vif succès auprès des 3-7 ans.

Les enfants devaient représenter un loup, inspirés par l'histoire "Une fin de loup" de Jérôme CAMIL, et repartir... un mois plus tard avec leur œuvre passée par le four du Fuilet.

Expérience à renouveler...

EN NOVEMBRE



Accueil Petite enfance

Organisé par la bibliothèque, les tout-petits ont pu retrouver pour leur plus grand plaisir Stéphanie PATARIN, bénévole de la bibliothèque, qui les a de nouveau bien embarqués !

Origami spécial Noël

Deux séances d'origami ont été proposées par la médiathèque et animées par Emilie and co. Les enfants ont pu réaliser des décorations pour Noël, qu'ils se sont empressés de reproduire chez eux.





Histoires à écouter

Une fois par mois à la médiathèque, on écoute des histoires. Un moment agréable pour enfants, parents, grands-parents et assistantes maternelles, qui peuvent ensuite profiter de l'espace avant l'ouverture au public.

Nouveau coin albums à St-Lambert-du-Lattay

Le mobilier jeunesse de la médiathèque a été entièrement renouvelé en cette fin d'année. Nouveaux bacs, tapis, poufs... un espace qui se veut plus cosy pour se poser et lire des livres en famille.

St-Lambert-du-Lattay : une nouvelle équipe de jeunes bénévoles

Vous les avez sûrement déjà croisés dans les rayons en train de ranger ou de passer vos retours, une nouvelle équipe de bénévoles a commencé en octobre à la médiathèque. Très motivés, ces CM2 viennent dès qu'ils peuvent aider lors des permanences.

Accompagnés de Ludivine, la bibliothécaire, ils s'occupent principalement des retours, ils conseillent les autres lecteurs, notamment dans le rayon manga, et peuvent également donner des idées d'achat. Ils rejoignent l'équipe de jeunes bénévoles désormais collégiens et lycéens qui continuent tout de même de venir sur leur temps libre.



Sur la photo de gauche à droite : Calie, Florentine, Lola, Lenny, Clément et Coralie (manque Tino, Emmy, Juliette, Louison et Soan)

Les derniers coups de cœur des bibliothécaires

Romans adultes : Badjens, Jacaranda
Roman ado : Better than the movies,

La théorie des couleurs

BD adulte : Pillow man,

Slava T3

BD jeunesse : Le Grimoire d'Elfie tome 5, Les royaumes muets

Album jeunesse : Chasseur de glace, Petites pattes dans la neige

Manga :

Dans l'ombre de la lune



Bull et Petites Bull

Et n'attendez pas pour participer aux prix BD adulte et jeunesse Bull et Petites Bull en Loire Layon Aubance, en lisant les sélections de cette année et en votant pour vos BD favorites. Le 21 juin arrive bien vite !

Le retour du prix polar

La médiathèque de St-Lambert-du-Lattay participe cette année encore au prix polar organisé par les bibliothèques de Mauves-sur-Loire du 13 décembre au 31 mai. Cinq romans policiers sont en compétition cette année. Pour participer, rendez-vous à la médiathèque !

AGENDA 2025

Histoires à écouter

Mercredis 29 janvier, 26 février, 26 mars - 9h30

Des histoires et des chansons pour les petites oreilles. Gratuit, sur inscription. [St Lambert](#)



Calligraphie japonaise

Samedi 1^{er} février - 10h et 11h15

Apprends à écrire en japonais. À partir de 10 ans ou 8 ans accompagné d'un parent.

Gratuit, sur inscription. [St Lambert](#)



Accueil petite enfance

Mercredis 5 février et 21 mai - 10h30 à 11h30

Temps d'écoute, de découverte et de partage autour du livre. De 6 mois à 3 ans. Gratuit sur inscription. [St Aubin](#)



Soirée jeux de société

Vendredis 7 février et 4 avril - 19h

Moment convivial à partager autour d'un jeu de société. Entrée libre et gratuite. [St Aubin](#)



Atelier cinéma : initiation au trucage

Samedi 22 mars

Venez explorer le dessous des effets spéciaux ! Gratuit sur inscription, à partir de 8 ans. [St Lambert](#)



Ateliers musicaux

Mercredi 23 avril

Lionel de la compagnie Wagon Lune propose un voyage tout en musique à destination des tout-petits. 9h30 à St Lambert - 11h à St Aubin

Les commissions

Vbedda

Voirie Batiment Environnement Développement Durable Assainissement

Adjoints : Gilles DAVY - Yann BOISSEL - Conseiller délégué : Frédéric PATARIN

Membres de la commission : Yann THIBAUDEAU, Sylvie BAQUE, Marie-Dominique BERNARD, Jean-Jacques DERVIEUX, Jean-Luc KASZYNSKI, Sébastien VERDIER

Le frelon asiatique à pattes jaunes inflige de lourdes pertes dans les ruchers et pourrait affecter certaines populations d'insectes au-delà des seules abeilles. Il perturbe certaines activités humaines et représente un danger pour les personnes allergiques aux piqûres d'hyménoptères.

Il est légitime de chercher à s'en protéger, mais pas n'importe comment. Le plan national de lutte permet d'agir dans le respect de la faune et de l'environnement.



Biologie et préconisations du plan national de lutte contre le frelon asiatique (dit aussi à pattes jaunes)

La reine fondatrice construit d'abord un nid primaire, gros comme une balle de tennis. C'est là où vont naître et s'abriter temporairement les ouvrières chargées de construire un nid plus gros (nid secondaire). On trouve ces petits nids sous des rebords de toits, dans des abris de jardin, des greniers... Ils sont actifs quelques semaines seulement.



PIÉGER LES FONDATRICES avant qu'elles ne fondent une colonie de plusieurs milliers d'individus

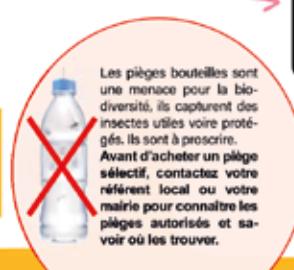
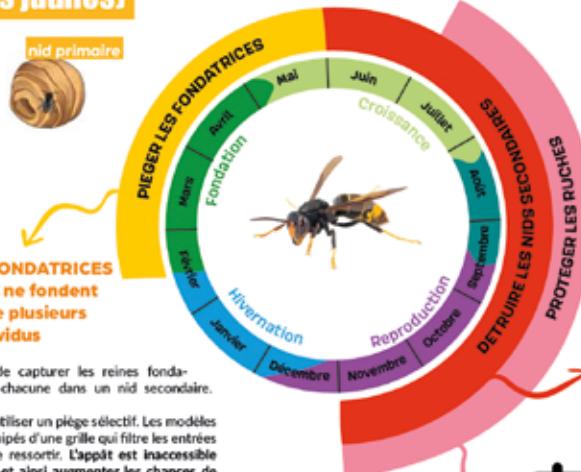
Le piégeage de printemps permet de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtrant chacune dans un nid secondaire.

Piégeage de printemps mode d'emploi : utiliser un piège sélectif. Les modèles préconisés par le plan national sont équipés d'une grille qui filtre les entrées et permet aux insectes non ciblés de ressortir. L'appât est inaccessible aux insectes pour éviter les noyades et ainsi augmenter les chances de s'échapper pour ceux qui ne sont pas ciblés. Pour un piégeage de printemps efficace, l'appât doit être renouvelé régulièrement.



DÉTRUIRE

En détruisant les nids primaires alors qu'ils sont toujours occupés, on peut éviter la création d'une colonie plus importante. Il faut pour cela agir tard en soirée quand la reine s'y trouve (si elle n'y est pas, elle construira un nouveau nid ailleurs). Mieux vaut faire intervenir un professionnel pour éviter d'être piqué.



Les pièges bouteilles sont une menace pour la biodiversité, ils capturent des insectes utiles voire protégés. Ils sont à proscrire. Avant d'acheter un piège sélectif, contactez votre référent local ou votre mairie pour connaître les pièges autorisés et savoir où les trouver.



DÉTRUIRE LES NIDS SECONDAIRES pour limiter l'impact du frelon asiatique sur la biodiversité

Ces nids doivent être signalés à la mairie ou à votre référent local qui avisera de leur destruction par un professionnel agréé.

PROTEGER LES RUCHES pour limiter stress, mortalité

Dans les nids secondaires, les larves du frelon asiatique ont besoin de protéines animales pour se développer. Les ruches sont alors des viviers attrayants. Il existe diverses solutions de protection : installation de harpes, de musellières, de pièges... la mise en place dépend de la configuration et de la taille du rucher.



Reconnaitre un frelon asiatique d'un frelon européen

Frelon asiatique (à pattes jaunes)

Taille adulte

Reine : 24-32 mm

Ouvrière : 20-26 mm

Male : 24-27 mm

La tête est orange avec un front noir.

Le thorax est entièrement noir et noir

L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment orange.

Les pattes sont jaunes à leurs extrémités.



Frelon européen

Taille adulte

Reine : 27-39 mm

Ouvrière : 19-30 mm

Male : 21-31 mm

La tête est jaune avec un front noir.

Le thorax est tacheté de noir, de noir et de jaune.

L'abdomen est rouge à la base puis jaune rayé de noir.

Les pattes sont brunes et rousses.

Ce document a été mis à jour par Quentin ROME (INRAE), Olivier DUMAND (CNRS), Justine CLUZ (CEN), Baptiste HUBERT (GRETIA).

Pour plus d'informations sur le plan national de lutte contre le frelon asiatique*

Vos correspondants :

Pour l'ASAD 49 :

- Représentant CP départemental pour l'OVIS animal à l'échelon régional :
 - Fernand PINEAU

- Animation section apicole GDS régional :
 - frelon.frgds.adl@reseaugds.com

Pour la FDGDON 49 :

- Représentant CP départemental pour l'OVIS végétal à l'échelon régional :
 - Raymond VINCENT

- Animation FDGDON 49 :
 - contact@fdgdon49.fr

"Physalis", une cave innovante

« Physalis », la cave de Patrick DESPLATS installée au Plessis, remporte le prix du public « APERÇUS Maine-et-Loire ». Initié par le CAUE de Maine-et-Loire en partenariat avec le Département de Maine-et-Loire, il vise à mettre en valeur la création et l'innovation notamment dans le domaine de l'architecture en Maine-et-Loire.

Le CAUE souhaite distinguer des réalisations qui témoignent de fortes qualités esthétiques, techniques, environnementales, paysagères ou urbaines. Il souhaite saluer à la fois le travail des concepteurs et l'engagement de leurs maîtres d'ouvrage publics et privés.

Patrick DESPLATS œuvre à la création de vins en résonance avec l'humain et la nature. Peu à peu, il a délaissé le superflu de la viticulture et de la vinification pour accompagner ses vignes puis ses vins dans une expression peu alcoolisée, aromatique, pure.

N'utilisant quasiment plus de pétrole, ne travaillant plus ses sols mécaniquement, dépalissant ses vignes et les faisant pour partie courir dans les arbres, ne traitant qu'avec des tisanes de sa confection, il élève des vins vivants en amphores de terre cuite enterrées.

La cave créée accueille la suite de la vie du vin, tout en gravitaire. La mise en bouteille, puis le stockage et l'étiquetage.

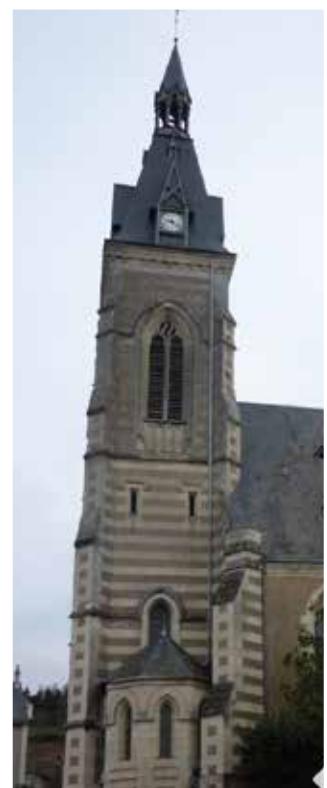
Dans cette logique d'harmonie avec son environnement, Patrick DESPLATS a souhaité créer une cave s'intégrant en douceur dans son site, de manière sobre et organique.

De part ses qualités hygroscopiques et son inertie, le choix de la terre crue fut une évidence. Un écrin tout de

courbes et végétalisé a ainsi été façonné par de multiples mains, dans le partage et la joie.

La cave vise une approche bonifiante du site par son architecture. La toiture entièrement végétalisée restitue la surface de clairière empruntée pour édifier la cave, stimule la biodiversité et participe à l'inertie du bâtiment.

Les matériaux mis en œuvre proviennent tous d'une source (très) locale (terre, pierres, bambous, bois). Un bel exemple de bâtiment dit réversible. Hormis l'étanchéité caoutchouc, l'ensemble des matériaux peuvent retourner à la terre sans générer de pollution.



► Je donne !

Pour la
restauration de

l'église Saint-Aubin de Saint-Aubin-de-Luigné

Val-d'Luayon (49)

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	36 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-dessous

Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Aubin de Saint-Aubin-de-Luigné

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87709
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'église Saint-Aubin à Saint-Aubin-de-Luigné

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Nouvelles activités

Det Développement Économique et Touristique

Adjointes : Luce PETITEAU - Jean-Luc KASZYNSKI

Membres de la commission : Fabienne AUDIAU, Sylvie BAQUE, Kôichi COURANT, Marina ACHARD, Jean-Raymond MENARD, Jean-Pierre NOBLET, Fabienne PASQUIER, Sophie ROUSSEAU



L'atelier des 5 sens

C'est tout d'abord par le biais d'une pratique en loisir que j'ai découvert l'art de la céramique, jusqu'à ce que cela devienne une révélation !

Je me forme alors en cours particuliers auprès de plusieurs céramistes et en faisant des stages professionnalisants dans divers ateliers. Je vais de découverte en découverte, entre les différentes terres, les techniques de tournage, de modelage, les émaux, les cuissages... La liste est longue, et probablement jamais finie.

Je travaille le grès, c'est une terre « commune », résistante aux rayures et imperméable à l'eau, qui se cuite à 1280°C. Je l'utilise pour créer des tasses, bols, assiettes, vases... en me questionnant à chaque fois sur le choix des émaux.

Chaque pièce est unique, et l'ouverture d'un four après une cuisson est toujours une surprise et une fête !



J'ai donc créé « L'Atelier des 5 sens », dont je vous ouvre les portes avec joie ! Je vous y propose la vente de mes créations, ainsi que des cours de tournage ou/et de modelage. Tout vous sera fourni, je vous accompagnerai dans l'élaboration de vos propres créations, je les cuirai dans mon four, et vous les ramènerez chez vous ! N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement.

Si vous le souhaitez, je serai heureuse de vous faire découvrir l'Atelier des 5 sens. SVP appelez-moi au préalable pour convenir d'un créneau horaire.

A l'heure du "tout numérique"

Vous souhaitez maîtriser les outils informatiques, un conseil sur votre ordinateur, une aide aux démarches administratives en ligne : Déclaration des impôts, recours aux services bancaires...



Hugues FOURCHE a créé Simplitech pour vous aider à Saint-Aubin-de-Luigné et toute sa périphérie.

Approche personnalisée : j'adapte mes conseils à votre niveau et à vos besoins spécifiques.



Formateur qualifié : je suis passionné et pédagogue, prêt à vous guider avec des mots simples.

Flexibilité : je me déplace à domicile.

Thèmes Variés : bureautique, sécurité informatique, installation de box internet, administratif en ligne... je couvre tous les aspects du digital !

La société Simplitech étant un service à la personne, un abattement fiscal est possible sur l'assistance informatique et administrative (SAP934658568 le 5/11/2024).

Téléphone : 06 08 30 51 36

Mail : contact.simplitech@gmail.com



Restauration et relooking de meubles

"Les couleurs sont les meilleures amies de l'architecture."

Le Corbusier



Camille donne une nouvelle vie aux meubles vintage grâce à des peintures et des imprimés et les rend UNIQUES. Enfilades, secrétaires, buffets, commodes, chevets, et autres meubles d'appoint, tous ces meubles anciens peuvent retrouver une place dans nos intérieurs en les remettant au goût du jour.

CAMILLE BRIC ET BROC

- vous propose ses créations, réalisées en fonction de ses inspirations du moment,
- personnalise en partant soit de meubles que vous possédez,

soit de meubles dénichés pour vous. En fonction de vos souhaits de relooking et de vos styles d'intérieurs, un devis est fait (véritable accompagnement dans votre projet).

Cette démarche éco-responsable permet de recycler, tout en utilisant des produits sains pour l'environnement.

Tél: 06 74 80 48 80

Mail: camillebricetbroc@gmail.com

Site internet: www.camillebricetbroc.fr

Instagram: [@camille_bric_et_broc](https://www.instagram.com/camille_bric_et_broc)

L'info locale

Henri BORLANT , le dernier survivant du convoi n°8, est décédé à l'âge de 97 ans.

Henri BORLANT était considéré comme l'un des enfants survivants de la Shoah : il avait 15 ans lorsqu'il a été arrêté, « rafflé », le 15 juillet 1942, à St-Lambert-du-Lattay avec sa mère Rachel, son frère Bernard, 17 ans, et sa sœur Denise, 21 ans.

Henri est monté dans un camion allemand, les autorités avaient une liste de personnes juives à arrêter. Ils ont été emmenés avec tant d'autres venus de toute la Région au Grand Séminaire, rue Barra à Angers, où ils ont été internés plusieurs jours. Mais Raymond FRANÇAIS, maire de St-Lambert-du-Lattay à l'époque, et d'autres personnes sont alors intervenus. En effet, la directive de Vichy stipulait que les personnes de moins de 15 ans, et plus de 50 ans, ne pouvaient pas être arrêtées. Des démarches auprès des autorités d'occupation allemande d'Angers ont alors été entreprises, et Madame Rachel BORLANT , la mère de famille en mauvaise santé, est revenue à St-Lambert-du-Lattay. Par la suite, à la gare d'Angers, Aron BORLANT, Bernard BORLANT, Henri BORLANT et, dans un wagon séparé, Denise BORLANT, étaient embarqués dans les wagons du Convoi n°8 le 20 juillet 1942 pour Auschwitz-Birkenau, dont Henri BORLANT fut l'un des rares survivants des 876 enfants, hommes et femmes de ce funeste convoi du 20 juillet 1942.

Des Justes parmi les Nations (qui ne furent pas reconnus) sauveront le reste de la famille BORLANT à St-Lambert-du-Lattay et une chaîne de solidarité se mit en place. C'est ainsi que Madame Rachel BORLANT, ses enfants, Roger né en 1929, Odette née en 1931, France née en 1934, Madeleine née en 1936 et Raymonde BORLANT née à St-Lambert-du-Lattay le jour de l'arrivée de la famille le 1^{er} Septembre 1939, furent sauvés. Denise BORLANT est morte dans le camp d'Auschwitz fin juillet 1942, Aron et Bernard BORLANT quelques mois plus tard.

Henri BORLANT a survécu pendant trois ans dans différents camps, et a retrouvé en 1945 (les membres de sa famille) sa mère et ses jeunes frères et sœurs non déportés.



Henri BORLANT en famille

Henri BORLANT fut le seul survivant des 6000 enfants juifs de France de moins de 16 ans déportés à Auschwitz en 1942. « Je n'ai pas le droit de me taire » disait-il. Pendant plus de trente ans, Henri BORLANT a multiplié les interventions, notamment auprès des collégiens et lycéens, pour « raconter les faits avec exactitude et sans haine ». Son témoignage était extrêmement précieux, et son message d'espoir était énorme. Honorons sa mémoire et sa résilience.

Antonin MERCIER Vice champion de France en Stand Up Paddle (SUP)

Vous l'avez peut-être déjà aperçu pagayant sur le Layon, le Louet ou la Loire, debout sur son Stand up Paddle en carbone ! Antonin MERCIER (15 ans) pratique ce sport nautique depuis 2021, au sein du club de canoë Kayak de Chalonnes sur Loire (CCKC) dans la section SUP. Il est également affilié à la Fédération Française de Surf (FFS) pour lui permettre d'accéder aux compétitions.

Il s'est illustré dans de nombreuses épreuves régionales, arrivant régulièrement 1^{er} dans sa catégorie (Cadet). Il a intégré en 2024, la section nationale jeunes de SUP.

En octobre dernier, Antonin avait rendez-vous à Saint Raphaël dans le Var (83) pour les Championnats de France de SUP : 4 jours d'épreuves intenses, 3 jours de pluie et d'orages et enfin une journée de soleil pour clôturer cette belle aventure

Le surfer de Loire s'est confronté à des champions de tous âges (de 9 à 72 ans) et a porté haut les couleurs du club chalonnais en raflant trois médailles d'argent sur les épreuves de longue distance, technical race et downwind. Il a également obtenu la médaille de bronze en sprint.

L'aventure continue avec des rêves de championnats du monde et l'envie de progresser dans ce sport. Pour mener à bien ce projet, Antonin est actuellement en recherche d'un sponsor ! Avis aux entreprises qui souhaitent s'engager dans cette aventure avec lui !



Les associations

Ape École Freinet

L'APE de l'école Célestin Freinet a repris son activité en ce début d'année. L'Assemblée Générale a eu lieu le jeudi 3 octobre à 18h30 à l'école. Elle avait pour but de présenter cette nouvelle année et d'élire un nouveau bureau (trésorier et secrétaire étants sortants). Ce fut également l'occasion d'accueillir de nouveaux membres dans l'équipe afin de pouvoir rester une quinzaine de membres actifs.

Nous avons débuté cette année par une vente de saucissons. Sur cette deuxième période, nous avons proposé une vente de produits locaux en partenariat avec Ô Plaisir des Papilles, magasin de St-Lambert-du-Lattay et également différentes sortes de fromages provenant d'une coopérative de Savoie. En janvier, toujours de quoi régaler les gourmands avec une vente de gâteaux Bijou qui se prépare. Les bénéfices de ces ventes sont importants pour l'école afin de financer les sorties scolaires des enfants, du matériel...

Le vendredi 13 décembre, nous avons organisé notre goûter de Noël, accompagné d'un marché. Petits et grands se sont retrouvés après l'école, dans la cour, pour partager la soirée autour de gaufres liégeoises, crêpes, bonbons, vin chaud... Pour ce deuxième marché de Noël, nous sommes ravis d'avoir pu accueillir une dizaine d'artisans ou producteurs (coutelier/forgeron, vin liquoreux, boulanger, cadeau bien-être, décoration de Noël, jeux...).



Portes Ouvertes à l'école Célestin Freinet
Samedi 22 mars 2025 de 10h à 12h
 Inscription en petite section pour les enfants nés en 2022 et en Toute Petite Section pour les enfants nés en 2023

Comme c'est le cas depuis plusieurs années nous organisons notre "Journée structures gonflables" à la salle des sports de St Lambert, le **dimanche 9 février 2025**.

Nous espérons à nouveau vous y accueillir nombreux pour partager des bons moments de rigolade et de plaisir en famille et entre copains pour les enfants et les adultes. N'hésitez pas à venir y faire un tour, vous y serez les bienvenus !

L'année scolaire se clôturera par la fête de l'école le **samedi 28 juin 2025**. Grand changement cette année puisque celle-ci se déroulera sur l'ensemble de la journée. Un repas sera proposé aux familles le midi, suivra le spectacle des enfants puis sera venu le moment du goûter et des jeux. Nous finirons la journée par des planches apéro pour prolonger encore un peu plus cette journée de fête pour les enfants et les parents.

Au plaisir de se retrouver tous ensemble pour passer de bons moments de convivialité tous ensemble.

L'équipe APE



A VENIR

Dimanche 9 février 2025

Apel St Joseph St Aubin

Cette année scolaire a débuté avec une nouvelle équipe de parents bénévoles : 7 élus renouvelés lors de l'Assemblée générale du 11 octobre 2024. L'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) présidé par Laura PERRIN et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) présidé par Olivia GOUZIL, s'associent pour récolter des fonds afin de financer des projets menés par l'équipe enseignante et pour entretenir les bâtiments de notre école.

Le traditionnel arbre de Noël a marqué la fin de cette année. Les enfants ont chanté des chants de Noël, puis le groupe de musique Think, nous a offert un concert d'une heure. Les élèves et leur familles ont passé un moment convivial et festif. Les enfants ont réalisé une vente de crêpes pour financer leur voyage scolaire.

Afin de mener à bien nos projets, voici les événements que l'équipe organise pour 2025 :

La Matinée éveil : nous invitons les enfants de St-Aubin-de-Luigné en âge d'entrer à l'école et leurs parents à venir découvrir l'école et l'équipe enseignante autour d'activités ludiques dans la classe maternelle. Ce moment privilégié permet de se familiariser avec l'environnement scolaire et d'échanger avec les enseignantes et les parents bénévoles autour du projet de l'école.

⌚ **Le samedi 1er février 2025 de 10h00 à 11h30**

La Chasse aux œufs : randonnée familiale ouverte à tous à travers notre village et notre vignoble. À vous de trouver les œufs de couleurs et de fabriquer un magnifique nid. Les œufs en chocolat dissimulés tout le long du parcours raviront les petits et grands gourmands.

⌚ **Le dimanche 27 avril 2025 de 9h30 à 12h00**

La Kermesse : temps fort de l'année scolaire pour les élèves, les enseignantes et les familles, la journée commencera par la célébration de fin d'année avec la participation des élèves, poursuivie par le spectacle des enfants sur le thème de l'année : "quelle langue parles -tu !" Pendant toute la journée, vous pourrez participer à de nombreuses animations et stands de jeux pour petits et grands.

⌚ **Le dimanche 22 juin 2025**

Ventes & Arbre de Noël : grand temps fort de la fin de l'année, retrouvez dès fin octobre, nos habituelles ventes avec des nouveautés chaque année : jouets, livres et gourmandises provenant des artisans locaux pour Noël. C'est ouvert à tous les habitants de Val du Layon et distribué lors de notre Arbre de Noël avec en point d'honneur le superbe spectacle préparé par l'équipe enseignante.



Cette année, les enfants ont préparé une pièce de théâtre dont ils ont imaginé l'histoire sur le thème de Noël, sans oublier le traditionnel passage du Père Noël. Toutes les familles peuvent ainsi partager un superbe temps convivial.

⌚ **Début décembre**

La réalisation de ces différentes manifestations ne serait pas possible sans l'implication de tous les parents d'élèves de l'école. La réussite de ces temps forts fait de l'école St Joseph un lieu de rencontre et de convivialité pour tous. Un grand merci !

Le bureau de l'école privée St Joseph vous souhaite une très bonne année 2025 !

Contacts : Laura PERRIN (APEL), Olivia GOUZIL (OGEC)

presidentapel@staubindeluigne-stjoseph.fr

ogec.staubindeluigne.stjoseph@ec49.net

Visitez aussi notre site de l'école : <https://ecole-stjoseph-staubin.com/>



Apel St Joseph - St Lambert

L'école St Jo en mouvement !

Notez la date, les portes ouvertes de l'école St Jo se dérouleront samedi 1^{er} février de 10h30 à 12h, l'occasion de visiter, découvrir l'école et rencontrer l'équipe enseignante.

En novembre, c'est dans la bonne humeur qu'une quinzaine de parents se sont réunis et mobilisés pour réaliser des travaux d'amélioration, de réparations et d'entretien de l'école. Depuis le début de l'année, une réflexion a été lancée sur les aménagements possibles de la cour.

En octobre, les 58 élèves de CE2-CM1-CM2 ont pris la direction du Périgord pour cinq jours de classe découverte, financée majoritairement par l'APEL. Les enfants ont profité d'un séjour riche et varié avec au programme, les grottes de Lascaux et Rouffignac, la découverte des villes de Sarlat et Rocamadour, la visite du château de Castelnau, et enfin une balade en gabarre sur la Dordogne...



Des ballons pour grandir

Toute l'équipe Des ballons pour grandir vous souhaite une belle année 2025, remplie de joie, de partage et de rires.

Nous avons clôturé l'année 2024 en offrant à 44 enfants hospitalisés à domicile (HAD) des colis de Noël contenant des livres, des jeux, casques audio et chocolats. Les enfants suivis au service d'oncologie pédiatrique du CHU d'Angers, n'ont pas été oubliés, ils ont eu la joie de participer à des ateliers de sculpture de ballons le 20 novembre.

Nous vous détaillerons les actions menées en 2024 lors de notre assemblée générale qui aura lieu le **24 janvier à la salle Jean de pontoise à 19h30**.

L'année 2025 démarre avec de nouveaux évènements.

Vous pouvez noter dès à présent trois dates concernant des évènements que nous organisons pendant l'année :

- *Le dimanche 9 mars à 15h00* : séance de théâtre à la salle St Joseph de St-Aubin-de-Luigné.

Les ARTIMBANQUES joueront une pièce de Jérôme Vuittenez, « La Fin de l'Abondance » mise en scène de Manuel GILBERT de la Compagnie Les ARTHURS.

Vente des places en ligne à partir du QR code figurant sur l'affiche ci-contre.

- *Le samedi 17 mai* : Repas à emporter, concocté par notre partenaire de toujours « SOLEIL REUNIONNAIS ».

- *Le dimanche après-midi du 21 septembre 2025* aura lieu à l'espace du layon notre 5^{ème} Fête des ballons, organisée dans le cadre de SEPTEMBRE EN OR, mois international de lutte contre les cancers pédiatriques. On vous en dit plus prochainement sur le thème retenu.

Merci à tous nos partenaires, adhérents, bénévoles qui nous permettent de faire avancer la recherche et d'améliorer le confort des familles d'enfants malades.

Des Ballons Pour Grandir présente

LES ARTIMBANQUES

De la Caisse des Dépôts et Consignations d'Angers

Présentent

LA FIN DE L'ABONDANCE



Une pièce de Jérôme VUITTENEZ

Et une mise en scène de Manuel GILBERT de la compagnie Les ARTHURS

Dimanche 9 Mars 2025 à 15h00 Salle St Joseph - St Aubin de Luigné Vente des billets en ligne - Scanner le QR Code Tarifs 9€ Adulte - 4€ Enfant de 6 à 11 ans	
--	---

Pour nous rejoindre, demandez votre bulletin d'adhésion 2025 par mail : desballonspourgrandir@gmail.com

10€ pour l'année et par famille, ou adhérer directement en ligne (le lien est sur notre page Facebook).

Président : Mickaël GAUDICHEAU
 Contact : Eric CHOUVIAT
 Tél: 06.87.70.81.45

Piccolo

Depuis le mois de septembre, Petit pois, mascotte de Piccolo nous fait voyager à travers le monde. De la musique latine au froid du pôle nord en passant par la plaine africaine et Big Ben à Londres, les enfants ont pu éveiller leurs sens et leur curiosité par la découverte d'autres cultures, musiques, paysages, plats...

Dégustation de Fish and Chips, histoires du voyage de Petit Pois à Londres, chanson africaine, espace féérique de l'hiver sont quelques exemples de ce qu'ont pu vivre les enfants.

Parallèlement, les échanges avec la bibliothèque et l'Ehpad se poursuivent chaque mois. Les enfants ont également eu l'occasion de découvrir le concept de « snoezelen » à Thouarcé dans le cadre du collectif petite enfance mais également à Piccolo. Plusieurs parents ont pu également s'immerger dans ce monde d'éveil sensoriel.

Durant les vacances de la Toussaint, une sortie a eu lieu à la piscine « Aquavita » à Angers, une première pour Piccolo et l'occasion pour les enfants d'appréhender l'eau, de transvaser et pour certains de découvrir pour la première fois le milieu aquatique avec leur parent.

Pour information la halte-garderie Piccolo accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans de manière occasionnelle soit 16 heures maximum par semaine. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h. C'est une structure parentale, un lieu de rencontre et d'échanges où les parents en complémentarité de l'équipe professionnelle, font vivre Piccolo grâce à leur investissement dans l'association, à leur présence sur des temps de permanence ou encore lors de sortie.

Si vous souhaitez vous renseigner ou inscrire votre enfant à Piccolo, n'hésitez pas à nous contacter directement par téléphone au 02 41 78 47 14 ou à venir nous rencontrer place de l'Europe à St-Lambert-du-Lattay.

L'équipe de Piccolo



La perle du Layon



La Perle du Layon, une belle dynamique ! L'équipe de La Perle du Layon prépare déjà l'édition 2025. Notez dès maintenant la date : dimanche 20 juillet 2025 aura lieu la 13^{ème} édition.

- La Perle du Layon : course de 10 km
- La Traversée du Layon : course de 18 km
- Les Randonnées de 5 et 10 km

En juillet dernier, vous étiez 550 coureurs et 250 marcheurs, 100 bénévoles.

Venez nous rejoindre ! Et si c'était votre défi sportif de l'année 2025 ?

L'engagement sportif, la bonne humeur et la convivialité seront au rendez-vous ! Nous vous préparons une édition avec des surprises sur le parcours et à l'arrivée.

www.laperledulayon.fr
Alain Mahé 07 70 45 58 25
contact@laperledulayon.fr

Sport

Les amis de la Corniche angevine

Les Amis de la Corniche angevine est une association créée fin 2024 et basée à St-Aubin-de-Luigné. Elle regroupe habitants, usagers ou amoureux du site classé de la Corniche Angevine de Chalonnes-sur-Loire à Rochefort-sur-Loire en passant par Chaudefonds-sur-Layon et St-Aubin-de-Luigné.

Notre but : Sécurité routière et préservation, valorisation du site.



Témoignez de votre expérience ou de votre ressenti face à la sécurité routière sur la Corniche.

Signez notre pétition pour obtenir des pouvoirs publics le retour à la sécurité routière sur notre route, via le QR Code ou le lien suivant :

<https://www.mesopinions.com/petition/autres/securite-routiere/236598>

*Vous aimez la Corniche,
rejoignez-nous !*

*Adhérez à l'association
(2€).*

Déjà 200 signataires, plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus des pouvoirs publics ! Nous avons déjà le soutien de la commune de Val du Layon.

Contacts :
lesamisdelacornicheangevine@gmail.com,
Adresse postale en mairie de St-Aubin-de-Luigné, rue Jean de Pontoise.



Amicale laïque

2025 sera une nouvelle année festive !

En perspective de cette nouvelle saison, nous aurons au programme :

- 24 janvier 2025 : Assemblée générale
- 15 mars 2025 : Soirée dégustation de bières artisanales et locales
- 25 avril 2025 : concours de palets indoor
- 25 mai 2025 : vide-grenier 17^{ème} édition
- 20 juin 2025 : fête de la musique en fanfare et autres surprises
- 31 octobre 2025 : repas dansant en association avec le Comité des Fêtes de St-Lambert-du-Lattay

Ci-dessous, retrouvez tous les tarifs pour la location de la salle de l'Amicale laïque.

Tarifs - Année 2025 - à partir des réservations du 1^{er} janvier 2025

Désignation	Année 2025		
	Habitants VDL	Non Habitants VDL	Amicaliste
LOCATION			
Location Week end - hors chauffage	350 €	450 €	230 €
Location 1 jour sup WE - hors chauffage	80 €	80 €	
Location 1 jour samedi ou dimanche ou jour férié jusqu'à 20h max.	230 €	280 €	120 €
Réunion en semaine (vin d'honneur, sépulture, etc.)	120 € + 30 € (chauffage si besoin)		
Chaussage - Plus-value	40 €		
Nouvel an - chauffage inclus	600 €		
Association semaine et/ou WE	proposition sur demande		
GARANTIES			
Caution détérioration	500 €		
Caution nuisances sonores	500 €		
Forfait ménage	95 €		
Acompte	100 €	150 €	100 €

Comité des fêtes

Amis Layonvalois,

L'équipe du comité des fêtes tient à vous remercier pour votre présence à chacune de nos manifestations. Sans vous, celles-ci ne pourraient pas perdurer dans le temps. Notre vide-grenier et notre cinéma plein air ont été un succès malgré la pluie, ce qui motive encore plus les membres du comité à s'investir.

Pour cette nouvelle année, nous pouvons déjà vous annoncer les prochaines dates de nos manifestations :

- le 18 mai : notre vide-grenier. Attention, innovation, le parc n'étant pas disponible, *il aura lieu place Linkebeek et rue Rabelais* de façon à animer le bourg, bien sûr en accord avec la mairie et les commerçants.
 - le 7 septembre notre cinéma plein air avec un show musical et pour clôturer notre traditionnel feu d'artifice
 - le 31 octobre salle des sports repas dansant en association avec l'amicale de Saint-Aubin.

Pour toute demande concernant les locations, informations et réservations, vous pouvez nous contacter :

au 07 49 72 82 31 ou
par mail
comitedesfêtessldl@gmail.com

Pour nous rejoindre dans le bureau,
pour être bénévole actif ou ponctuel,
n'hésitez pas contactez-nous aux
numéros 07 49 72 82 31 ou 06 95 68
90 55.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une belle année 2025 .

Festivement, l'ensemble du comité.



LES
SHOWBINOIS

À QUELLE HEURE ON MENT ?

Une pièce de Vivien LHERAUX



VENDREDI **31 JANVIER*** ET **7 FÉVRIER - 20H30**

*Au profit de l'association «Des ballons pour grandir»

SAMEDI **1^{ER} ET 8 FÉVRIER - 20H30**

DIMANCHE **2* ET 9 FÉVRIER - 15H**

*Au profit de l'école Saint-Joseph

Salle Saint-Joseph à Saint-Aubin-de-Luigné
8€ pour les adultes - 3€ pour les moins de 12 ans

Réservations au **07 63 12 41 73**

THÉÂTRE

la Troupe Bacchus joue

dans une mise en scène d'Eddy Oosterlinck

Adultes : 11€

Enfants (- de 14 ans) : 6€

Réservations en ligne :

www.latroupебacchus.fr/
/reservation

Contact

et réservations :

06 45 13 34 32

Salle Marylise

30, rue du Pont Barré

St Lambert du Lattay

(Val du Layon)

MARS
2025

8/9

14/15/16

21/22/23

28/29

Vendredi-samedi à 20h30

Dimanche à 15h30

Réservations
à partir du
6 janvier 2025

Noëls entre amis

d'Alan Ayckbourn

Association Pour Assainissement Equitable



L'APAE49, créée en 2008, a pour objectifs d'informer, de guider, de défendre les usagers détenteurs d'un Assainissement Non Collectif (ANC) et de promouvoir un véritable service public de l'assainissement autonome.

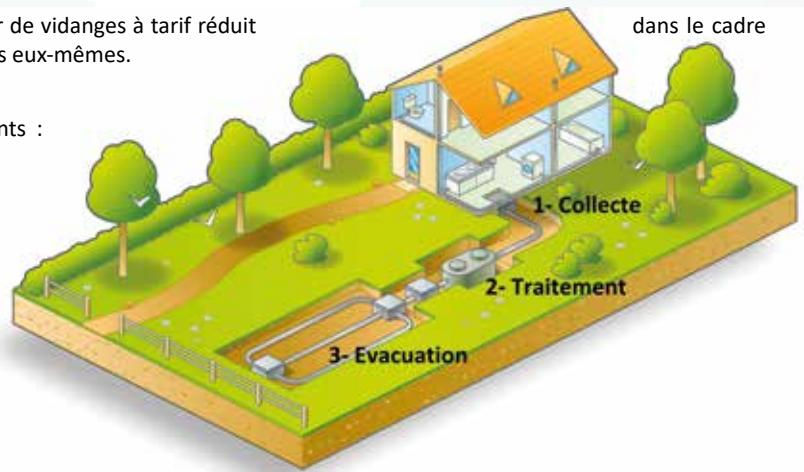
Forte de près de 500 adhérents, dont 87 sur Val du Layon, elle est représentée à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance (CCLLA) et au Conseil d'Exploitation qui gère l'Assainissement au sein de cette communauté de communes.

Depuis 2015, l'APAE49 se préoccupe également de la gestion des déchets.

Enfin, l'APAE49 permet à ses adhérents de bénéficier de vidanges à tarif réduit de vidanges groupées organisées par les responsables eux-mêmes.

▷ Le site internet d'APAE49

Le site est maintenant bien connu de nos adhérents : régulièrement mis à jour, il permet aux usagers de trouver les conseils et informations dont ils ont besoin (démarches administratives, conseils techniques, modalités et tarifs des contrôles, contacts pour les vidanges groupées à tarif réduit...).



Les vidanges groupées à tarif réduit pour les adhérents d'APAE49 - Tarifs 2025

Pour une fosse seule non regroupée de 1 à 3 m³ 253,00 € TTC

Regroupement s'inscrivant dans un rayon de 5 km :

- pour 4 fosses regroupées (fosse de 1 à 3 m³)..... 209,00 € TTC
- pour 6 fosses regroupées (fosse de 1 à 3 m³)..... 192,50 € TTC
- Au-delà de 3 m³ et par m³ supplémentaire..... 33,00 € TTC
- Pour une distance d'accès supérieure à 30 mètres, ajouter 38,50 € TTC
- Si nettoyage du bac à graisse ou poste de relèvement, ajouter 38,50 € TTC
- Si débouchage canalisation de la fosse (sur environ 5 ml) 38,50 € TTC

Pour un regroupement de 6 vidanges sur plusieurs communes le tarif pour 4 fosses est appliqué.

Toutes les fosses doivent être dégagées et prêtes à l'intervention à l'arrivée du camion.

Afin de faciliter les regroupements d'usagers, merci de préciser auprès de Jean-Pierre MERLET (coordonnées ci-dessous), vos nom, prénom, votre hameau, votre commune, la nature de votre assainissement, un mois au moins avant la date souhaitée d'intervention.

Président de l'association et Responsable sur Val du Layon :

Jean-Pierre MERLET

22 Les Barres St Aubin de Luigné

49190 VAL DU LAYON

Tél. : 02 41 78 37 70

Email : jpmerlet@orange.fr

Site internet APAE49 : <http://www.apae49.fr>

Adhésion : 5,00 € par an

Prochaine réunion d'informations :

Vendredi 7 février 2025

salle des amis réunis, Port Girault

ST GEORGES SUR LOIRE

Maison de la nature



**L'équipe de la Maison de la Nature du Layon
vous souhaite une belle année 2025**

et vous invite à noter dans vos agendas les événements qu'elle organise cette année :

- Le 26 avril 25, Rendez-vous Nature en Anjou sur les plantes sauvages comestibles, animé par Anne Tremblay (gratuit, sur inscription)
- Le 18 mai, le Troc Boutures de printemps, à St Lambert. (gratuit)
- Le 21 juin, Atelier Tatakizomé (impression plantes frappées sur tissu) animé par Emilie Terrien (participation financière)
- Le 20 septembre, Spectacle «Vivant» : duo voix et accordéon par Annick Cesbron et Etienne Boisdrone (gratuit, dans le cadre des Rendez-vous Nature) qui viendra clore une journée portes ouvertes de la Maison de la Nature, avec des animations natures
- Le 10 octobre, Rendez-vous Nature sur les Animaux nocturnes, animé par Thibault Caron (gratuit sur inscription).



Parallèlement, le club nature se poursuit, une fois par mois, avec 12 enfants, le samedi après-midi.

Chaque école de la commune, va pouvoir bénéficier de séances d'animations nature, en lien avec les programmes scolaires, pour trois ou quatre classes, soit une classe de plus que l'année dernière, pour chacune. Des animations seront aussi à nouveau proposées au centre de loisirs et aux MAM.

Nous remercions à ce titre la commune de Val du Layon et le Département 49 pour leur engagement financier dans les actions réalisées dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles et des Rendez-vous Nature en Anjou qui permettent de rendre ces actions accessibles à tous.

Renseignements : maisonnaturelayon@outlook.com, infos sur intramuros.

Semaine de sciage avec l'association Horizon Bocage

Du lundi 3 mars au vendredi 7 mars 2025

Lieu de rendez-vous : LD Valette, Saint Aubin-de-Luigné, 49750 Val-du-Layon

L'association Horizon Bocage se mobilise sur notre commune pour valoriser les bois de nos Espaces Naturels Sensibles (ENS Hyrôme et Layon). Des troncs d'arbres, parfois séculaires, sont débités en bûches ou réduits en bois plaque ou paillage. Ces arbres ont une grande valeur en charpente ou ébénisterie et méritent un autre sort. Ils ont également accumulé une importante quantité de CO₂ qui restera stocké dans les constructions et ameublements jouant ainsi leur rôle de régulateur de carbone atmosphérique. Le stockage du bois est une piste non négligeable dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette action vertueuse, écologique et durable est aussi un moyen de communication et de partage autour des questions environnementales. Elle représente un outil supplémentaire pour la gestion des Espaces Naturels de notre commune et la préservation de notre environnement.

Bonne nouvelle, nous recherchons des bénévoles ! Inscrivez-vous pour participer au chantier ou venez librement pour découvrir l'action de sciage

Renseignements et inscriptions :

Thibaut CARON 06 74 49 10 30 ou biodivart@ecomail.fr

« Si vous avez un projet de sciage ou si vous connaissez des personnes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter ! »



L'association des amis de la vigne et du vin organise un atelier pratique de la taille de la vigne.

**Le samedi 1^{er} mars,
de 9h30 à 12h30 au Clos Linkebeek,
à St-Lambert-du-Lattay.**

Rendez-vous à 9h30 au Cellier de la Coudraye (Musée de la vigne et du vin).

Cet atelier s'adresse à tous ceux qui veulent transmettre ou découvrir la taille en Anjou.

Inscription par téléphone ou sms au 06 64 06 56 22
Participation de 10 € (pratique de la taille et collations).

St Aubin de Luigné

2024

Naissances

VINCENT Mathis
ROUGET Suzanne
PLOQUIN GUICHARD Marceau
GUINHUT Nino
GOURDON Victor
REDOULEZ Jacques
LE GARS VERON Joséphine

Mariages

RICOU Maxime et BRÉMOND Margaux
THUILLIER Paul et MAUGEAIS Mélina
BROHÉE Patrick et GLAVIER Véronique
ANDRAULT Vincent et GROSBOIS Patricia
FOURNIAU Jean-Baptiste et ABLINE Loïs

Décès

RUINET Jean-Marc
LORIEUX Stéphane
MAILLARD Jocelyne née LE MALÉFANT
HALBERT Gérard
MARCON Olivier
HALBERT André
BRUNET Gérard
FOURNEAU René

État civil

St Lambert du Lattay

2024

Naissances

MOSSE Soni
BOISSEAU HERVIOU Margot
GUÈDE Aylie
PINHEIRO SIMOES Alice
PASQUIER Sacha
GIRARD Lysandre
BONSERGENT Louise
CAILLARD FAVRE Capucine
PROVOST Constance
ROULIER Malo
LOIRE Alessio
LOIRE Rafael

Mariages

BOCHE Serge et BUREAU Annabel
GODINEAU Jonathan et BORÉ Sara
CAYET Simon et BARRÉ Marion
LITHARE Valentin et ARMET Tatiana
GRÉMONT Régis et CHENE Nathalie
TRAVESI Hervé et ROGER Chrystelle
PORTAL Antoine et MENARD Adeline

Décès

MALINGE Marie née ROUSSEAU
FOUCAULT Micheline née HOUDOT
FROGER Emile
HIBAULT Marie-Louise née BRUNEAU
CAILLIÉRET Jacqueline née FONTANIEU
PROUTIÈRE Gisèle née COURCAULT
JURET Anne-Marie
BARREAUX Simone née LEQUEUX
BESNARD Elisabeth née DULONG
RIVEREAU Louis
PIERRE Denise née BARANGER
PETITEAU Jean
GUÉGUEN Arlette née PASSEDROIT
PINEAU Jacqueline née BORDEREAU
CHEVALIER Marie-Thérèse née BLOT
MERCIER Manuel
DEBONO Micheline née COTTAREL
DELHUMEAU Marcel
LEFEBURE Monique née LE THIEC
DUVEAU Raymonde née BIBARD
BLOT Marie née POIRIER
THEBAULT Anthony
MOTHU Claire
MORINIÈRE Juliette née TAUGOURDEAU
CITOULEUX Joseph

État civil non exhaustif et soumis à autorisation de parution dans la presse. Au total, sur nos communes :

St Aubin de Luigné

- 7 naissances
- 5 mariages
- 8 décès

St Lambert du Lattay

- 20 naissances
- 7 mariages
- 26 décès

L'agenda

Janvier à mai 2025

JANVIER

- | | | |
|-------------------|--|--------------------------|
| 31 Les Showbinois | 1 ^{ère} représentation "A quelle heure on ment ?" | Salle St Joseph St Aubin |
|-------------------|--|--------------------------|

FEVRIER

- | | | |
|------------------------------|-------------------------------|---|
| 1 APEL St Joseph | Matinée éveil | École st Joseph St Aubin |
| 1 École St Joseph St Lambert | Portes ouvertes | 10h30-12h - École St Joseph St Lambert |
| 7 APAE49 | Réunion d'informations | salle des amis réunis, St Georges sur Loire |
| 7 Bibliothèque St Aubin | Soirée jeux de société | 19h - Bibliothèque St Aubin |
| 9 APE de l'école Freinet | Journée structures gonflables | 9h30-18h Salle de sports - St Lambert |

MARS

- | | | |
|----------------------------|--|--|
| 8 Commune | Nettoyons ensemble Val du Layon | 9h30 place Linkebeek ou place de la gare |
| 8 La troupe Bacchus | 1 ^{ère} représentation "Noëls entre amis" | 20h30 - Salle Marylse, St Lambert |
| 9 Des ballons pour grandir | "La fin de l'abondance" par les Artimbanques | 15h - Salle St Joseph St Aubin |
| 15 Amicale laïque | Soirée dégustation bières | Salle Amicale laïque, St Aubin |
| 16 Commission CISV | Concert chorale | Eglise St Lambert |
| 20-21 Commune | Printemps des poètes | Dans les écoles, |
| 22 Commune | Printemps des poètes, spectacle des enfants | 17h salle Jean de Pontoise, St Aubin |
| 22 Médiathèque | Atelier cinéma, initiation aux trucages | Médiathèque St Lambert |
| 22 École Célestin Freinet | Portes ouvertes | 10h-12h à l'école Freinet |
| 29 Le Quartet | Concert en petites formations par les élèves | 17h Salle Jean de Pontoise, St Aubin |

AVRIL

- | | | |
|----------------------------|---------------------------|-------------------------------------|
| 4 Bibliothèque St Aubin | Soirée jeux de société | 19h - Bibliothèque St Aubin |
| 23 Bibliothèques | Ateliers musicaux | 9h30 à St Lambert et 11h à St Aubin |
| 25 Amicale laïque | Concours de palets indoor | Salle de l'amicale laïque, St Aubin |
| 27 APEL St Joseph St Aubin | Chasse aux oeufs | 9h30-12h à l'école, St Aubin |

MAI

- | | | |
|----------------------|---|---|
| 17 Villages en scène | Sama Leï, La Fausse Compagnie | 9h30, bords du Layon, St Aubin |
| 18 Comité des fêtes | Vide-grenier | Place Linkebeek et rue Rabelais, St Lambert |
| 24 Commune | Portes ouvertes "La cabane aux enfants" | 9h30-12h30, St Lambert |
| 24 CCLLA et CPIE | Grand défi de la biodiversité | Parc Ludovic Piard, St Lambert |
| 25 Amicale laïque | Vide grenier | Bords du Layon, St Aubin |

et tous les mois, retrouvez...

Tous les mardis matins

Randonnées

Camping de la Coudraye, St Lambert
9h, sans inscription

infos pratiques



DÉCHÈTERIES

Retrouvez tous les horaires sur www.3rdanjou.fr

▷ Thouarcé

Lundi
de 9h à 12h
Mardi fermé
Mercredi et jeudi
de 13h30 à 17h30
Vendredi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

▷ Chalonnes sur loire

Lundi et vendredi
de 13h30 à 17h30
Mardi fermé
Mercredi et jeudi
de 9h à 12h
Samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Traitement des déchets - Jours de collectes

▷ À ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

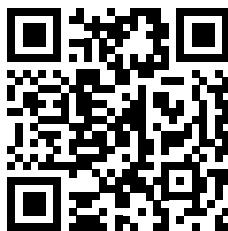
Ordures ménagères et emballages :

MERCREDI TOUS LES 15 JOURS SEMAINE PAIRE

▷ À ST-LAMBERT-DU-LATTAY

Attention : *il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs. De même, le stationnement est interdit sur la voie publique non prévue à cet effet au risque que les poubelles ne soient pas ramassées.*
Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouverez leurs localisations sur le site internet de 3RD'Anjou : www.3rdanjou.fr

INTRAMUROS, L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL



INTRAMUROS



MEDIATHÈQUE BIBLIOTHÈQUE

A Saint-Aubin-de-Luigné

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 16h00-18h00
Jeudi : 16h30-18h30
Samedi : 10h30-12h30
Dimanche : 10h30-12h30

Contacts :

bibliotheque.staubin@valdulayon.fr
02.41.66.31.94

A Saint-Lambert-du-Lattay

Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h30- 17h30
Mercredi : 10h-12h30
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h-12h30

mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
02.41.91.18.41

un seul et unique portail réseau :
rezokili.c3rb.org

Fermetures de Noël

St-Lambert-du-Lattay : mardi 24 décembre 2024 au 2 janvier 2025 inclus.
St-Aubin-de-Luigné : dimanche 22 décembre 2024 au 7 janvier 2025 inclus.

MAIRIE

VAL-DU-LAYON

www.valdulayon.fr

ST-LAMBERT-DU-LATTAY

11, rue Rabelais
Tel : 02 41 78 30 46
Fax : 02 41 78 32 77
mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30
Mardi et mercredi : 9h-12h
Jeudi : fermé
Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

ST-AUBIN-DE-LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise
Tel : 02 41 78 33 28
staubindeluigne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h
Mardi : 14h-17h30
Mercredi et jeudi : fermé

Prochain Val'Infos

distribution semaine 23 (juin 2025)
les prochains articles devront nous parvenir avant le 22 avril 2025
par mail : communication@valdulayon.fr
déposés en mairie

AGENCE POSTALE

11, rue Rabelais
St Lambert du Lattay
Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h00-16h30
Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30
Vendredi : 14h30-17h45
Samedi : fermé
Levée du courrier : 15h15

POINT POSTE

VIVECO
1, place de l'Église
St-Aubin-de-Luigné
Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Du mardi au vendredi :
6h30-12h30 et 16h-19h30
Samedi : 7h-12h30 et 16h-19h30
Dimanche : 7h-12h30
Levée du courrier :
du lundi au samedi : 10h